

Conditions générales de



(ou : les mentions en petits caractères)

SOMMAIRE

1. Petite présentation	2
Mais avant tout :	3
Qui sommes-nous ?	4
Mais qui sommes-nous vraiment ?	4
Allô ?	4
2. Nos services	4
Quels services offrons-nous ?	4
Comment nous faisons ce que nous faisons	4
Il y a plus!	5
Nos services en « légalais »	6
Services d'information sur les comptes	6
Direct marketing	6
3. Les règles du jeu	7
Pas de données, pas de Cake	8
Garde la porte ouverte	8
La patience est une vertu	8
Argent de poche	8
Utilise la bonne carte de paiement	9
Utilise le bon compte bancaire	9
L'honnêteté est la meilleure politique	10
4. Qui a le droit d'utiliser nos services ?	10
5. En cas de problème	11
Smartphone	11
Ça cloche	11
Tiens-nous au courant	12
6. Courage, on y est presque	12
Cake nous appartient	12
Cessions, fusions en scissions	12
Réclamations	12
Droit applicable	13
Divisibilité	13
Modifications	13
Fin de prestation de service	13
Ça y est !	14

1. Petite présentation

Mais avant tout :

Quand nous utilisons « nous », « notre » ou « nos » dans ces conditions générales, nous entendons par là Cake (voir plus loin) et/ou les collaborateurs de Cake.

Quand nous utilisons « tu », « toi », « te » ou « tes », nous entendons par là tout personne nous ayant donné accès à un ou plusieurs de ses comptes bancaires (voir plus loin). Notre intention n'est pas de nous montrer grossiers, mais nous estimons le tutoiement plus convivial ; c'est pourquoi nous avons laissé le « vous » de côté. Cela simplifie la communication et la rend plus accessible.

Quand nous utilisons « Données », nous entendons par là toutes les données à caractère personnel qui te concernent et qui nous sont visibles ainsi que toutes les données à caractère personnel que tu nous as transmises, et toutes celles que nous y relient. Ces Données sont importantes, raison pour laquelle nous avons aussi élaboré une Politique de confidentialité qui précise entre autres quelles Données nous conservons et traitons, et ce que nous en faisons.

Quand nous écrivons « compte bancaire », nous entendons par là un compte de paiement ou compte en banque auprès d'un établissement de paiement ou de crédit.

Quand nous faisons référence à ton « app bancaire », nous voulons dire l'application mobile ou l'environnement bancaire en ligne offert par ta banque par le biais de laquelle tu reçois nos services.

Ce document décrit les modalités de notre relation. C'est ce que nous appelons les « Conditions générales ». Il s'agit, en fait, d'un terme officiel pour désigner les accords que nous prenons mutuellement. D'ordinaire, les conditions générales sont plutôt ennuyeuses et quasiment incompréhensibles pour quelqu'un qui n'a pas un diplôme d'avocat. Mais, comme nous sommes contre l'ennui, nous avons voulu rendre ce document lisible. Nous espérons donc que tu prendras plaisir à lire ces Conditions générales. Elles sont toujours disponibles sur ton app bancaire et sur notre site Web (www.cake.app).

Les présentes Conditions générales s'appliquent si tu utilises nos services par le biais d'une interface de ta banque, telle que l'application mobile de ta banque. Il s'agit donc d'autres conditions générales que celles applicables à notre propre application mobile.

Entrons tout de suite dans le vif du sujet... Qui dit « utiliser » dit « autoriser ». En d'autres termes, en faisant usage de nos services, tu marques ton accord avec toutes ces conditions. Vraiment toutes, jusqu'à la dernière. Si tu n'es pas d'accord avec ce qui est écrit ici, tu ne peux pas utiliser nos services ou tu dois arrêter de les utiliser. Cette règle nous semble claire et équitable.

Qui sommes-nous ?

Cake est un établissement de paiement au sens de la loi belge du 11 mars 2018 relative au statut et au contrôle des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique. Pour que les choses soient claires et pour éviter toute confusion : nous ne sommes pas une banque, mais nous sommes effectivement placés sous le contrôle de la Banque Nationale de Belgique. D'après la réglementation européenne, nous pouvons également proposer nos services dans d'autres États de l'Union européenne (« **UE** ») et de l'Espace économique européen (« **EEE** »).

Mais qui sommes-nous vraiment ?

Cake SA est une société anonyme belge dont le siège social est établi à : Hendrik Van Veldekesingel 150/23, 3500 Hasselt, Belgique. Notre n° de TVA est BE 0723.581.891 (« **Cake** »). Notre site Web est : www.cake.app.

Notre autorité de contrôle est la Banque nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 3, 1000 Bruxelles, Belgique. Tu peux nous retrouver dans la liste officielle d'établissements de paiement agréés par la Banque Nationale de Belgique. Cette liste se trouve [ici](#). Notre numéro d'identification unique sur cette liste est le 0723.581.891.

Allô ?

Impossible de nous joindre par les moyens de communication ancestraux que sont l'e-mail, la poste, le fax, les pigeons, le télégramme, les signaux de fumée, etc. Toute communication passe exclusivement par le service client de ta banque, c'est-à-dire la banque par le biais de laquelle tu reçois nos services. Tu peux toujours nous envoyer une jolie carte postale de vacances par la poste, mais tout le reste doit passer par le service client de ta banque. Dans des cas exceptionnels, il est possible que nous réagissions à des tweets, des commentaires de forums ou d'autres médias sociaux, mais nous ne promettons pas de le faire systématiquement.

2. Nos services

Quels services offrons-nous ?

Cake t'offre des Rewards. Ce sont des petits montants d'argent de poche que nous versons sur ton compte bancaire. Gratuitement. Promis, juré. Oui, tu l'as bien lu, tu ne dois rien payer pour ce service. Nada. Nothing. Comment est-ce possible ? Nous allons t'expliquer comment notre modèle d'affaires tient la route.

Comment nous faisons ce que nous faisons

Dans ton app bancaire tu peux nous donner accès à ton compte bancaire. Pour cela, suis pas à pas les instructions dans ton app bancaire. Lorsque tu nous a donné accès, nous pouvons voir le solde de ton compte bancaire ainsi que toutes tes transactions passées. Toutes ces données sont appelées « informations sur les comptes ».

Nous utilisons les informations de ton compte bancaire pour générer des revenus. Par « nous », nous entendons ici notre logiciel : c'est lui qui voit les données liées à ton compte et

qui les convertit en données statistiques. Or, ces données intéressent de nombreuses entreprises, qui en tiennent compte pour prendre d'importantes décisions stratégiques. Toutefois, nous ne donnons pas tout simplement ces données, et certainement pas dans le détail. Nous transposons les données de nos utilisateurs en statistiques et vues d'ensemble anonymisées.

Illustration : mettons que tu dépenses beaucoup d'argent en chaussures. Cela transparait dans ton schéma de dépenses, et cela peut intéresser un fabricant de chaussures. Nous ne donnerons pas ton nom à ce fabricant de chaussures, mais tu figures dans les statistiques concernant les gens qui achètent volontiers des chaussures. Ce fabricant de chaussures pourra se servir de ces statistiques pour se faire une meilleure idée de son marché. Par exemple, il pourrait voir dans quelle région il serait intéressant d'ouvrir de nouveaux magasins de chaussures.

Donc, ce fabricant est prêt à nous payer pour obtenir ces statistiques. Mais nous insistons sur le fait que **nous ne communiquons jamais, au grand jamais, tes données à ces sociétés. Nous te le garantissons.**

Nous appelons « partenaires commerciaux » les entreprises que ces statistiques intéressent. Cake tire ses revenus de ces partenaires commerciaux. C'est ainsi que nous pouvons continuer de fournir nos services gratuitement à tous nos utilisateurs. Mieux encore, nous partageons nos gains avec toi, et ce, par le biais des Rewards. Ces Rewards sont tout simplement une partie des revenus générés en vendant des statistiques et vues d'ensemble anonymisées à nos partenaires commerciaux.

Il y a plus!

Certains de nos partenaires commerciaux ne sont pas seulement intéressés par les statistiques et les aperçus que nous créons, mais souhaitent également te donner un peu d'argent de poche supplémentaire, par exemple pour te remercier d'avoir acheté quelque chose dans leur magasin. Nous te transférons cet argent sous la forme d'un Reward.

Comment ça marche ?

Mettons qu'une chaîne de magasins de chaussures déterminée veuille attirer de nouveaux clients via Cake.

Bon, on prend l'exemple des chaussures, mais ça pourrait aussi bien être une chaîne de hamburgers, de supermarchés, de jouets, une boutique de donuts, un café-bar... ou que sais-je encore.

Bref, revenons à nos chaussures.

Ce magasin de chaussures détermine, parmi nos utilisateurs, un groupe cible auquel il souhaite faire une offre commerciale. Si tu fais partie de ce groupe cible, tu recevras dans ton app bancaire l'information qu'il y a une action commerciale de ce magasin de

chaussures. Cette action peut par exemple prendre la forme d'un Reward si tu achètes des chaussures dans ce magasin.

Nous le répétons encore une fois : nous ne communiquons pas tes données à ce magasin de chaussures. Le magasin a défini un groupe cible dans lequel tu figures, et c'est pour cela que tu reçois de l'information sur cette action commerciale dans ton app bancaire.

Disons que le Reward est de 3 %. Cela veut dire que si tu repères une paire de sublimes sneakers à 100 EUR dans ce magasin, que tu l'achètes via le compte en banque auquel tu nous as donné accès, tu reçois un Reward de 3 % de notre part.

C'est aussi simple que ça.

Le cas ci-dessus n'est qu'une illustration ; cela ne veut pas dire que le Reward sera à chaque fois celui-là. Tu trouveras dans ton app bancaire les conditions exactes liées à chaque action.

Nos services en « légalais »

En langage juridique, nos services sont appelés services d'information sur les comptes et le marketing direct. Ah oui, pardon, ce n'est pas nous qui avons inventé ces termes, donc nous allons les expliquer un brin.

Services d'information sur les comptes

Pour être autorisés à accéder à ton compte bancaire, nous suivons la réglementation européenne dite « PSD2 ». PSD2 signifie "directive sur les services de paiement 2". Il s'agit d'une loi européenne qui fait en sorte que les consommateurs européens puissent obliger leur banque à partager leurs données avec d'autres entreprises telles que nous. Ta banque ne peut donc pas s'y opposer, car il s'agit de tes données et la décision t'appartient. La directive PSD2 va donc dans ton sens.

Les services que nous pouvons offrir sur la base des informations de ton compte bancaire s'appellent « services d'information sur les comptes ». La réglementation PSD2 définit le service d'information sur les comptes comme suit : « un service en ligne consistant à fournir des informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes de paiement détenus par l'utilisateur de services de paiement soit auprès d'un autre prestataire de services de paiement, soit auprès de plus d'un prestataire de services de paiement. »

En d'autres termes, lorsque tu nous donnes accès à ton compte bancaire, tu consens à ce que nous collections et consolidons les informations de ton compte en informations statistiques que nous fournissons à nos partenaires commerciaux. Cela nous permet de générer des revenus suffisants pour continuer à offrir nos services gratuitement.

Direct marketing

Les Rewards que nous t'accordons pour des achats auprès de nos partenaires commerciaux ne sont pas un service d'information sur les comptes. Afin de t'offrir ces Rewards, nous analysons tes données de transaction en vue d'identifier des achats auprès de nos partenaires commerciaux. Sur la base de cette analyse, nous attribuons des Rewards. Il ne s'agit pas d'un service d'information sur les comptes car il n'y a pas de fourniture d'informations consolidées sur des comptes bancaires. Or, ce service est ce que les avocats appellent le « marketing direct ». Donne-nous un moment pour expliquer davantage.

Comme expliqué plus haut, nous t'informerons dans ton application bancaire des actions commerciales auprès de nos partenaires commerciaux. Ceci est considéré comme du « marketing direct » car il s'agit d'une communication adressée directement à une personne et visant la promotion de services ou de produits de nos partenaires commerciaux.

En vertu de la loi, nous ne sommes pas autorisés à utiliser les informations de ton compte bancaire à des fins autres que la fourniture d'un service d'information sur les comptes, sauf si tu nous autorises à traiter les informations de ton compte à d'autres fins (comme le marketing direct, par exemple). Pour cette raison, nous te demandons dans ton app bancaire de donner ton consentement pour le traitement de tes données à des fins de direct marketing.

3. Les règles du jeu

Maintenant que nous t'avons expliqué à quoi ressemble notre service et comment ça marche, il est temps de t'expliquer les règles du jeu. Mais d'abord, il est temps de faire une petite pause. Nous sommes presque à la moitié de ces Conditions générales, donc tu as bien mérité de boire un coup. Un verre d'eau, une tasse de café ou un verre de vin... fais-toi plaisir. Et si on est déjà en soirée, tu peux même t'offrir un bon Meukow VSOP.

... Poursuivons.

Pas de données, pas de Cake

Pour pouvoir fournir les services cités ci-dessus, nous sommes obligés de traiter et conserver toutes sortes de données à ton sujet. En acceptant ces Conditions générales, tu nous autorises à accéder aux informations de ton compte bancaire et tu confirmes que tu comprends que tes données subiront tous les traitements nécessaires pour la fourniture du service d'information sur les comptes mentionné ci-dessus.

En outre, si tu souhaites recevoir des Rewards pour des achats chez nos partenaires commerciaux (en d'autres termes, le « marketing direct » mentionné ci-dessus), nous avons besoin de ton consentement au traitement des informations de ton compte bancaire à des fins de marketing direct. Tu peux donner et retirer ton consentement dans ton application bancaire.

Tu peux lire en détail dans notre Politique de confidentialité comment nous conservons et traitons tes données et quels droits tu peux exercer. Elle est disponible sur ton app bancaire et sur notre site Web.

Garde la porte ouverte

Nous ne pouvons t'offrir nos géniaux services que si nous avons accès aux informations de ton compte bancaire. En raison de la réglementation PSD2, ton autorisation de nous permettre l'accès à ton compte bancaire ne sera valable que 90 jours. Ton autorisation sera automatiquement renouvelée à chaque fois que tu te connectes à ton application bancaire. De cette façon, tu gardes la porte de ton compte bancaire ouverte pour nous. Cependant, cela signifie également que l'autorisation que tu nous as donné expirera automatiquement et immédiatement si tu ne te connectes pas à ton application bancaire pendant plus de 90 jours. Si cela arrive, la porte se fermera pour nous et nous ne pourrons plus t'offrir nos services. Nos services seront alors suspendus jusqu'à ce que tu renouvelles ton autorisation de nous permettre l'accès à ton compte bancaire. En absence d'un renouvellement dans les 30 jours suivant l'expiration de la durée de validité de 90 jours, tous les Rewards que nous vous avons attribués mais que nous n'avons pas encore payés, seront annulés. Ces Rewards restent alors notre propriété.

La patience est une vertu

Si la valeur de tes Rewards est inférieure à 1 euro, nous ne les paierons pas immédiatement. Nous attribuons ces Rewards déjà à ton compte, mais nous ne transférons pas encore le montant sur ton compte. Nous ne le transférons qu'à partir du moment où la valeur totale des Rewards que tu as collectés, mais qui ne t'ont pas encore été versés, est d'au moins 1 euro. Jusque-là, les Rewards resteront notre propriété.

Argent de poche

Comme expliqué ci-dessus, nous obtenons de l'argent de nos partenaires commerciaux en échange de statistiques. Ainsi, nous gagnons de l'argent, afin que nous puissions payer nos

fantastiques employés. Mais chaque mois nous donnons aussi une partie de cet argent à nos utilisateurs actifs, sans qu'ils ne doivent rien faire. Cependant, il y a certaines conditions.

En premier lieu, nous déterminons librement combien de revenus nous partageons avec nos utilisateurs, et nous ne garantissons pas que nous paierons de l'argent à tous nos utilisateurs. Pour donner un exemple : si nous n'avons pas vendu de rapports statistiques à nos partenaires commerciaux, alors il n'y a pas de revenus, et donc pas d'argent à partager. Tu n'as pas le droit d'avoir accès aux calculs de nos revenus ou à la manière dont nous les partageons.

En second lieu, tu dois être un utilisateur actif pour pouvoir recevoir une partie de nos revenus. Qu'est-ce qu'un utilisateur actif? C'est simple: tu dois nous avoir donné accès à au moins 1 compte bancaire unique, il doit y avoir eu au moins 1 paiement entrant sur ce compte au cours du mois concerné, et au moins 5 paiements sortants à des entreprises (les paiements aux personnes privées ne comptent pas). En bref, on ne donne pas d'argent de poche aux comptes qui ne sont pas ou guère utilisés.

Utilise la bonne carte de paiement

Lorsque tu effectues un achat pour lequel tu reçois un Reward, nous faisons tout notre possible afin que tu reçoives ton Reward au plus vite. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir que le montant sera sur ton compte le même jour ouvrable.

Si tu souhaites recevoir des Rewards pour tes achats chez nos partenaires commerciaux, tu dois payer avec le compte bancaire auquel tu nous as donné accès. Cela veut dire que tu dois payer par virement bancaire avec ce compte bancaire ou avec la carte de débit liée à ce même compte bancaire. Sinon, nous ne serons pas en mesure de détecter ton achat dans les informations de ton compte, ce qui nous empêchera de t'accorder des Rewards pour cet achat. Nous devons aussi pouvoir reconnaître le paiement. Sinon, il ne nous est pas possible de savoir que tu as acheté quelque chose dans la boutique concernée par une certaine action commerciale. C'est logique, non?

Nous verserons le montant des Rewards que nous t'avons accordés sur le compte bancaire auquel tu nous as donné accès. Nous ne versons pas de Rewards sur d'autres comptes.

Lorsque tu effectues un achat pour lequel tu reçois un Reward, nous mettons tout en œuvre pour que le paiement du Reward survienne le plus rapidement possible mais, bien entendu, nous ne pouvons pas garantir qu'il arrivera sur ton compte le jour même.

Utilise le bon compte bancaire

Tu ne peux nous donner accès qu'à un compte bancaire dont tu es le titulaire. Si tu n'es pas le titulaire du compte, tu ne peux nous donner accès que si le titulaire réel du compte t'a donné une procuration avec laquelle tu es autorisé à accéder à ce compte bancaire.

Si tu souhaites nous donner accès à un compte bancaire dont tu n'es pas le titulaire, tu dois obtenir les procurations nécessaires. Le cas échéant, tu te portes fort que le titulaire de ce compte accepte que nous ayons accès aux informations de son compte bancaire et que nous traitons ces données conformément à nos Conditions générales et notre Politique de confidentialité.

Si tu souhaites nous donner accès à un compte bancaire ayant plusieurs titulaires, comme par exemple un compte commun que tu partages avec quelqu'un, tu te portes fort que tous les cotitulaires de ce compte bancaire acceptent que nous ayons accès aux informations de ce compte bancaire et que nous traitons ces données conformément à nos Conditions générales et notre Politique de confidentialité.

Tu ne peux pas nous donner accès à des comptes bancaires professionnels. Il s'agit principalement de comptes appartenant à des personnes morales, soit de comptes utilisés à des fins professionnelles. Tu n'as pas le droit de recevoir des Rewards pour des transactions faites avec ce genre de comptes. Si tu décides néanmoins d'utiliser un compte professionnel pour réclamer des Rewards, tu acceptes de nous indemniser pour toutes réclamations, revendications, dépenses, pertes, tous dégâts ou frais qui en résultent.

L'honnêteté est la meilleure politique

Nous supposons que vous êtes tous des gens adorables, mais il peut toujours arriver qu'un méchant réussisse à manipuler notre système de Rewards. Si tu parviens à obtenir des Rewards de manière frauduleuse, nous nous réservons le droit d'obtenir le remboursement de ces Rewards. De plus, nous pouvons t'interdire définitivement d'utiliser nos services et même t'envoyer en prison sans passer par la case de départ.

4. Qui a le droit d'utiliser nos services ?

Pratiquement tout le monde peut utiliser notre App. Si nous disons « pratiquement tout le monde », c'est qu'il y a des exceptions.

Pour utiliser nos services, tu dois avoir au moins 13 ans. Si tu as moins de 13 ans, nous te demandons de revenir plus tard. Il peut y avoir des accords différents avec ta banque à ce sujet. En d'autres termes, si nous en avons convenu avec ta banque, il est possible que nous ne proposons nos services qu'aux personnes âgées de 16 ou 18 ans.

Nous avons également le droit de te retirer tout accès à nos services ou à une partie de nos services. Si nous le faisons, c'est que nous avons une bonne raison, mais nous ne sommes pas obligés de la fournir. Le retrait de ton accès signifie aussi que tu n'as plus droit aux Rewards pour des achats que tu avais déjà faits, mais dont les Rewards n'étaient pas encore accordés ou payés. Quant aux Rewards que tu as fait valoir par le passé et dont tu as déjà reçu le paiement sur ton compte en banque, tu peux bien sûr les garder. Ceux-là te sont définitivement acquis. Il y a une seule exception à cela. Comme mentionné ci-dessus, si tu réussis à obtenir des Rewards de manière frauduleuse, nous avons le droit de nous faire rembourser le montant des Rewards irrégulièrement obtenus.

5. En cas de problème

Smartphone

Tu dois également tenir compte que ton opérateur de réseau peut te facturer l'internet que tu utilises pour accéder à nos services via ton application bancaire. Tu devras bien sûr régler ces frais toi-même.

Nous nous occupons du logiciel pour offrir nos services, et toi d'avoir un smartphone avec connexion mobile. Si ton smartphone ou ta connexion mobile ne fonctionne pas, ce n'est pas à nous qu'il faut t'adresser. Nous n'y pouvons rien. L'utilisation de ton smartphone et de toutes ses fonctionnalités relève de ta responsabilité. Il faut également garder à l'esprit que ton opérateur de réseau peut te faire payer pour l'Internet dont tu as besoin pour utiliser nos services sur ton application bancaire. Tu dois bien entendu supporter toi-même ces frais.

Ça cloche

Nous mettons tout en œuvre pour que nos services fonctionnent constamment bien. Cependant, nous ne pouvons rien garantir à ce sujet. En effet, on ne sait jamais quel problème peut survenir : il pourrait par exemple arriver que nos serveurs tombent en panne, que nos systèmes connaissent une défaillance ou cessent carrément de fonctionner... Malheureusement, nous devons accepter le fait que, de temps en temps, l'un des rouages qui font fonctionner nos services bloque.

Tu ne peux jamais nous réclamer des dommages-intérêts si les choses tournent mal et que nos services ne fonctionnent pas comme ils le devraient pendant un petit (voire même un long) moment, et ce, même si tu râles et subis un préjudice de ce fait. Une chose est sûre : nous aussi, nous pestons, et nous mettons tout en œuvre pour remettre nos services en fonction. Toujours sans aucune garantie d'y parvenir.

Si cela arrive, ne te fâche pas, mais signale-le au service client de ta banque.

Il en va de même pour les Rewards : ici aussi, une erreur peut parfois se produire, et nous n'en portons pas la responsabilité. Juste pour donner un exemple, cela pourrait arriver qu'un magasin de chaussures qui a monté une action commerciale sous la forme de Rewards omet de les payer. Si on ne reçoit pas les Rewards, on ne peut bien évidemment pas les transférer sur ton compte en banque. Tu ne peux pas nous en tenir responsables, car ce ne serait pas notre faute. Il va de soi que nous ferions tout en notre pouvoir pour résoudre le problème au plus vite. Toutefois, tu ne peux jamais nous réclamer des dommages-intérêts.

S'il y a une erreur dans une action commerciale, nous avons le droit d'intervenir à tout moment pour la corriger, par exemple en retirant une promotion avec effet immédiat, ou pour en changer les conditions, sans que nous soyons obligés de donner une raison pour cette intervention. Lorsqu'on annule une action commerciale, celle-ci ne s'applique plus à aucune transaction effectuée après le moment du retrait. Si on rectifie les conditions d'une promotion, les anciennes conditions expirent immédiatement et les nouvelles conditions s'appliquent directement à toutes les transactions exécutées après la rectification.

En plus des erreurs potentielles affectant les promotions, il peut arriver qu'on interrompe une action commerciale à notre discrétion, par exemple parce qu'elle n'a pas l'effet souhaité ou parce qu'on considère qu'elle pourrait conduire à des abus ou à des fraudes. Le cas échéant, nous nous réservons le droit d'annuler la promotion immédiatement sans encourir aucune responsabilité.

Par ailleurs, nos services peuvent aussi inclure du contenu de tiers, comme la description des conditions d'une action commerciale pour laquelle tu peux gagner des Rewards. Dans ce cas, nous ne pouvons être tenus responsables de ce contenu tiers.

Tiens-nous au courant

Tu trouves que quelque chose cloche ? Signale-le au service client de ta banque. Il transmettra le problème à l'un de nos techniciens qui se penchera ensuite sur la question.

N'attends pas trop longtemps avant de nous signaler des problèmes ou des erreurs, car parfois, il nous est impossible de corriger un élément qui s'est produit il y a plus de 24 heures. Inversement, cela ne veut pas dire que nous sommes capables de rectifier tout ce qui s'est passé il y a moins de 24 heures. Et cela ne signifie pas non plus que nous résolvons tout problème dans les 24 heures. La seule chose dont nous sommes sûrs, c'est que 24h, c'est moins que 25h.

6. Courage, on y est presque

Cake nous appartient

Nous possédons la propriété intellectuelle sur notre marque de commerce, notre logiciel, tout ce qu'elle contient et tout ce qui y a trait. Cela veut dire que nos services sont seulement à ta disposition aux fins qui sont décrites dans ce document. Le fait d'utiliser nos services ne te confère jamais de droits par rapport à notre propriété intellectuelle, comme notre nom commercial, nos marques, nos logos ou d'autres éléments liés à notre entreprise. Tu n'as pas le droit de copier notre logiciel ou certains de ses éléments.

Cessions, fusions en scissions

Nous ne sommes pas devins mais si, à l'avenir, Cake devait être repris par une autre société ou décidait de fusionner ou de scinder son entreprise, la convention passée entre toi et nous serait cédée à cette autre société. Nous n'avons pas besoin de ton accord pour ce genre d'opération.

Réclamations

Veux-tu introduire une réclamation? Fais-le nous savoir en contactant le service client de ta banque, qui nous transférera ta réclamation. Nous tenterons de te répondre le plus vite possible, en espérant que cela t'aidera.

Si tu n'es pas satisfait du résultat de ta réclamation, tu peux t'adresser au service belge de médiation auquel nous sommes affiliés. Tu le trouveras sur www.ombudsfin.be.

Tu as aussi le droit d'introduire une réclamation auprès du point de contact de la Direction générale de l'Inspection économique. Tu le trouveras sur meldpunt.belgie.be.

Droit applicable

Si nos points de vue divergent à propos d'une des dispositions de ces Conditions, ou si nous sommes en litige, efforçons-nous de résoudre nos différends à l'amiable en nous asseyant autour d'une table. Si aucune solution ne se dégage de ces négociations, seul le tribunal compétent de la juridiction d'Anvers, division Hasselt, est compétent pour trancher le litige. Attention : l'utilisation de l'App est régie par le droit belge mais, si tu résides hors de Belgique, il est également possible que les dispositions contraignantes du droit des consommateurs te soient applicables. Cependant, nous espérons de tout cœur que nous n'en arriverons jamais là.

Divisibilité

Les présentes Conditions générales sont divisibles. Cela signifie que si une clause ou une partie d'une clause des présentes Conditions générales se trouve déclarée nulle ou inapplicable, le reste de cette clause et/ou les autres dispositions des présentes Conditions générales restent en vigueur. Ils restent valables et applicables.

Modifications

Nous sommes bien obligés de changer le contenu de ces conditions de temps à autre. Parfois, il s'agit simplement de corriger des coquilles, mais parfois, nous devons ajouter une phrase ou changer certaines conditions. Étant donné que nos services sont en développement permanent et régulièrement adaptés, nous devons aussi, à l'occasion, modifier les conditions de leur utilisation. D'autre part, la législation évolue elle aussi, et les modifications que nous apportons à nos Conditions générales visent parfois à nous conformer aux nouvelles lois.

Si nous changeons ou ajoutons des clauses importantes, nous te le ferons toujours savoir en te demandant sur ton app bancaire d'accepter nos nouvelles Conditions générales.

Tu n'aimes pas du tout nos nouvelles Conditions générales ? C'est bien dommage, mais nous ne pouvons pas faire autrement que d'actualiser au maximum nos conditions. La seule chose que tu puisses faire, c'est cesser d'utiliser nos services et ne jamais revenir. D'accord, c'est peut-être un peu dramatique... Convenons que tu peux revenir, à condition que tu acceptes nos nouvelles Conditions générales.

Fin de prestation de service

Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée. Toi et nous-mêmes pouvons résilier ce contrat à tout moment sans frais.

Si tu venais à décéder, envoie-nous simplement un message et... Ah ben non, ça ne va pas être possible. Nous mettons automatiquement fin à nos services si tu ne t'es plus connecté sur ton app bancaire depuis 120 jours.

Est-ce que tu partages ton compte bancaire commun avec quelqu'un d'autre qui souhaite que tu cesses d'utiliser Cake? Si la personne avec laquelle tu partages un compte bancaire commun nous informe qu'elle ne consent pas (ou plus) à ce que nous traitions les données de votre compte commun, ou si elle nous demande de limiter ce traitement, nous avons le droit de te retirer l'accès à nos services.

Par ailleurs, tu as le droit de retirer ton autorisation de nous donner accès à ton compte bancaire. Nous en serions désolés, mais resterions quand même en de bons termes. Si tu retires ton autorisation, tu ne pourras plus recevoir des Rewards.

Du reste, nous avons le droit de suspendre nos services partiellement ou entièrement, ou de mettre un terme provisoire ou permanent à nos services, sans que nous ayons l'obligation de te payer des dommages-intérêts ou une autre forme de compensation. Cela peut arriver si nous avons convenu avec ta banque que certains de nos services ne seront pas (encore) offerts par le biais de son app bancaire. Il peut aussi arriver que nous devons mettre fin à nos services pour d'autres raisons. Bien que nous espérons que cela n'arrive jamais, il ne faut jamais dire jamais. Si, un jour, nous n'avons d'autre choix que de prendre cette mesure difficile, nous ne pourrons plus t'offrir de services ou de support. En tout cas, si nous cessons nos activités, cela n'engendrerait aucune obligation pour nous de te payer des dommages-intérêts. Si au moment de la fin de la prestation de nos services tu as le droit au paiement de certains Rewards qui ont été accordés mais pas encore versés sur ton compte bancaire, on te paiera ces Rewards avant de mettre fin à nos services.

Ça y est !

Voilà : tu es arrivé au bout de nos Conditions générales. Nous te félicitons de les avoir entièrement lues. Tu vas pouvoir te vanter auprès de tes amis d'avoir lu en entier les conditions générales d'un établissement de paiement.

Envoie un message au service client de ta banque si tu as des questions ou des points à clarifier.

Profite bien de ton Cake!